

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Toulouse, le 01/04/2025

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE TOULOUSE**

68, rue Raymond IV

B.P. 7007

31068 TOULOUSE CEDEX 7

Téléphone : 05.62.73.57.57

Télécopie : 05.62.73.57.40

Greffé ouvert du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h et 13h45 à 16h30

M. le Maire

Commune de Saint Julien du Puy

Mairie

573 route de la Bartelle

81440 SAINT JULIEN DU PUY

<https://toulouse.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : E25000050 / 31

(à rappeler dans toutes correspondances)

**E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION**

**Objet** : la révision du zonage collectif d'assainissement de la commune de Saint Julien du Puy

M. le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Madame Evelyne MONTELS, demeurant 111 place de la mairie, AMARENS (81170) (tel : 06.15.92.88.81) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Claude BARTHES (tel : 05.63.74.51.58 ; portable : 06.10.03.57.90) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M. le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,  
ou par délégation,



Le Greffier  
**Martine SINGLARD**

DECISION DU  
01/04/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° E25000050 /31

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE

La présidente du tribunal administratif

**E- Décision désignation commission ou commissaire du 01/04/2025**

Vu enregistrée le 31/03/2025, la lettre par laquelle M. le Maire de la commune de Saint Julien du Puy demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*la révision du zonage collectif d'assainissement de la commune de Saint Julien du Puy ;*

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

Vu l'arrêté de délégation du 1er mars 2025 de la présidente du tribunal administratif de Toulouse.

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Madame Evelyne MONTELS est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Monsieur Jean-Claude BARTHES est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée à M. le Maire de la commune de Saint Julien du Puy, à Madame Evelyne MONTELS et à Monsieur Jean-Claude BARTHES.

Fait à Toulouse, le 01/04/2025

Le magistrat délégué,



Philippe GRIMAUD